

Enquête Noyades 2006

Recueil national (1^{er} juin au 30 septembre 2006)

Enquête réalisée par l'Institut de veille sanitaire et le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, DDSC

Questionnaire à remplir pour toute noyade ou quasi-noyade suivie d'une hospitalisation ou d'un décès

ayant fait l'objet d'une intervention des secours organisés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2006

Questionnaire à saisir sous : www.invs.sante.fr/applications/noyades2006/index.html ou à renvoyer à :

Institut de veille sanitaire – Enquête Noyades 2006- 12 rue du Val d'Osne - 94415 Saint Maurice cedex. Fax : 01 41 79 69 95

Organisme de Secours : Téléphone : _ _ _ _ _ Département _ _
Nom de la personne chargée du recueil :

Intervention Date (jj/mm/aaaa) _ _ / _ _ / _ _ _ _ Heure (hh/mm) _ _ / _ _ Lieu d'intervention : Code postal _ _ _ _ _
Personne Nom (3 premières lettres) / Prénom (initiale) : _ _ _ / _ _ Sexe : M F
Accidentée Date de naissance (jj/mm/aaaa) _ _ / _ _ / _ _ _ _ ou Age : _ _ ans
Département de résidence habituelle : _ _ ou Pays de résidence :

Lieu de noyade Piscine privée familiale Fleuve, rivière, rigole, canal
 Piscine privée à usage collectif (hôtel, résidence, camping, club de vacances) Plan d'eau, étang, lac, mare
 Piscine publique ou privée payante (municipale, base de loisirs, parc d'attractions) Mer, dans la bande des 300 mètres
 Autre lieu (baignoire, bassin, piscine gonflable) Mer, au-delà de la bande des 300 mètres
→ Précisez le lieu :

Sécurité du lieu (définitions au verso) **Si piscine privée** : enterrée hors-sol Dispositif de sécurité : Oui Non
Type de dispositif : barrière alarme couverture abri autre.....
Conforme à la réglementation : Oui Non et/ou Année d'installation : _ _ _ _
Dispositif en place : Oui Non , précisez :

Si cours d'eau, plan d'eau ou mer : Zone de baignade surveillée : Oui Non interdite : Oui Non

Condition de Survenue Noyade accidentelle Agression
 Tentative de suicide, suicide Origine non connue

Stade de noyade (définitions au verso) 1-aquastress 2-petite noyade 3-grande noyade 4-anoxie

Activité pratiquée Baignade Pêche
 Bateau à voile (plaisance) Planche à voile
 Bateau à moteur (plaisance) Plongée apnée
 Bodyboard (ou surf) Plongée bouteille
 Canoë, kayak ou rafting Plongeon
 Hydrospeed Scooter des mers
 Autre activité pratiquée (exemples : matelas pneumatique, ski nautique...)
Précisez :

Circonstances de la noyade (plusieurs possibles) Malaise Chute
 Malaise cardiaque Courants, baïnes
 Malaise vagal Ne sait pas nager
 Phase digestive Manque de surveillance
 Hydrocution Epuisement
 Epilepsie Alcool
Si enfant : Equipement de Protection Individuel Oui Non
 Autre(s) circonstance(s) (exemples : type de conduite à risque, portait secours, accident de circulation)
Précisez :

Devenir immédiat Décès sur le lieu de la noyade Hospitalisation
Hôpital : Service : Ville :

Sortie de l'hôpital Date de sortie (jj/mm/aaaa) _ _ / _ _ / _ _ _ _ Décédé à l'hôpital
Séquelles : Oui Non Si oui, précisez :

Enquête Noyades 2006– recueil national

(1^{er} juin - 30 septembre 2006)

Un questionnaire doit être rempli pour toute personne victime d'une noyade ou d'une quasi-noyade suivie d'une hospitalisation ou d'un décès, survenue sur le territoire français ayant fait l'objet d'une intervention des secours organisés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2006

Le questionnaire de l'enquête a été annexé à la circulaire commune du ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, du ministère de la Santé et des Solidarités, du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et du ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, adressée à tous les préfets au cours du mois de mai 2006.

Dans la mesure du possible, les secours doivent informer la victime ou sa famille que les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique dans le but de recenser et décrire les noyades afin d'adapter au mieux les campagnes de prévention. Il est pour cela nécessaire de recueillir les trois premières lettres du nom et l'initiale du prénom de la victime. Le destinataire de ces informations est l'Institut de veille sanitaire. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 juin 1978, la personne bénéficie d'un droit d'accès, de rectification à ces informations et peut s'opposer à ce que des données nominatives la concernant fassent l'objet d'un traitement automatisé. Ce droit s'exerce auprès de l'Institut de veille sanitaire, Département maladies chroniques et traumatismes, Unité traumatismes, 12 rue du Val d'Osne, 94415 St Maurice cedex (01.41.79.69.91). Pour que l'enquête puisse être exhaustive, même en l'absence de données nominatives, la fiche d'enquête devra être envoyée

Définitions

Sécurité du lieu

Dispositif de sécurité de piscine : barrière (norme NF P90-306) souple ou rigide d'une hauteur d'au moins 1,10 m entre deux points d'appui, munie d'un portillon, de préférence à fermeture automatique ; alarme sonore de piscine (norme NF P90-307) placée à la surface de l'eau ou autour du bassin ; couverture (norme NF P90-308) souple ou rigide fermant le bassin (volet roulant automatique...) ou abri de piscine (norme NF P90-309) entièrement et convenablement fermé.

Zone de baignade surveillée : Zone de baignade aménagée, bénéficiant d'une surveillance par un professionnel assurant la sécurité des baigneurs.

Zone de baignade interdite : Zone de baignade dangereuse où il est indiqué qu'il est interdit de se baigner.

Stade de la noyade :

Stade 1 = aquastress : pas d'inhalation liquidienne, angoisse, hyperventilation, tachycardie, tremblements.

Stade 2 = petite noyade : encombrement liquidien broncho-pulmonaire, cyanose des extrémités, hypothermie.

Stade 3 = grande noyade : obnubilation ou coma, état de détresse respiratoire aiguë.

Stade 4 = anoxie : arrêt cardio-respiratoire en cours d'installation ou avéré et coma aréactif.

Le questionnaire doit être **complété le jour même de la noyade** par l'équipe d'intervention auprès du noyé et **renvoyé sans délai à l'InVS** (ou au plus tard dans les trois jours).

Les données concernant le devenir à la sortie de l'hôpital (décès, séquelles) doivent, dans la mesure du possible, être complétées lorsqu'elles sont connues.

Les questionnaires doivent :

- soit être complétés directement sur le site de l'InVS, à l'adresse suivante :

www.invs.sante.fr/applications/noyades2006/index.html, identifiant : noyade2006, mot de passe : noya2006invs

- soit être adressés à l'Institut de veille sanitaire :

Institut de Veille Sanitaire. Enquête Noyades 2006. 12 rue du Val d'Osne.

94415 Saint Maurice cedex. Télécopie : 01.41.79.69.95

Une copie peut aussi être envoyée à la Préfecture du département (SIDPC)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- à l'Institut de veille sanitaire :

Claire Marant (01.55.12.53.16, c.marant@invs.sante.fr)

Céline Ermanel (01.55.12.53.16, c.ermanel@invs.sante.fr),

Dr Bertrand Thélot (01.41.79.69.91, b.thelot@invs.sante.fr).

- à la Direction de la défense et de la sécurité civiles du ministère de l'Intérieur :

Frédérique Lallouette (01.56.04.73.70, frederique.lallouette2@interieur.gouv.fr),

André Azéma (01.56.04.74.16, andre.azema@interieur.gouv.fr).

Ce questionnaire est disponible auprès des personnes ci-dessus et sur le site de l'InVS : www.invs.sante.fr.